



Séparation avec un bébé de 2 mois

Par **Lene13**, le **16/03/2008** à **16:41**

bonjour, rnJe suis séparée du père de mon bébé de 2 mois depuis 1 mois et demi. Ca n'allait plus depuis la fin de ma grossesse, il était en train d'entamer une relation avec une autre femme.rnAu début j'ai été coopérative et vu qu'il a pris un appartement tout seul, j'ai lui laissais notre bébé le week-end.rnMais depuis, nos relations se sont dégradées encore plus qu'avant, et je refuse de lui laisser notre bébé de 2 mois selon les conseils de proches qui disent que ce n'est pas bon pour un si petit bébé.rnJe ne pense pas que nous pourrions nous arranger à l'amiable, je pense donc avoir recours au Juge des Affaires Familiales.rnPouvez-vous me dire si je pourrais obtenir sans problème la garde exclusive de ma fille ?rnMerci de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **16/03/2008** à **17:23**

Bonjour.rnrnCertainement pas.rnrnSauf exception, la règle reste celle de la garde alternée mais c'est au JAF d'en décider, je ne saurai en aucune manière, me substituer à lui.

Par **Lene13**, le **16/03/2008** à **17:51**

Merci de votre réponse.rnJe pensais quand même que la garde était automatiquement accordée à la mère quand l'enfant était si petit...